

Défi Bible – Méditation Carson « Le Dieu qui se dévoile »

Semaine 6 : Exode 16-31 / Eph 4-6 + Ph 1-2

Exode 16 :

Les derniers versets d'Exode 15 annoncent ce qui va se passer. Malgré les interventions miraculeuses de Dieu à l'origine de leur sortie d'Égypte, les Israélites ne lui faisaient pas entièrement confiance: à la moindre contrariété, ils gémissaient et murmuraient. Exode 16 poursuit dans ce même registre et montre que ces récriminations sont liées à une défiance générale envers le Dieu vivant.

N'imaginons pas les Israélites comme n'ayant pas faim. Il est vrai qu'ils étaient affamés. La question est de savoir comment ils ont géré le problème du manque de nourriture. Ils auraient pu s'adresser à Dieu dans la prière et lui demander de subvenir à tous leurs besoins. Lui qui avait opéré leur délivrance d'une manière aussi spectaculaire, ne pouvait-il pas répondre aux besoins journaliers? Mais au lieu de l'invoquer, ils ont évoqué avec nostalgie leur vie d'esclave en Égypte! (v. 3) et murmuré contre Moïse et Aaron (v. 2).

Moïse aurait pu être froissé devant une telle ingratitude du peuple. Il reconnaît cependant sagement que c'est la cible du mécontentement et le caractère pernicieux des murmures. Bien qu'ils se plaignent auprès de Moïse et d'Aaron, leurs reproches visent Dieu en réalité (v. 8): « Ce n'est pas contre nous que sont (dirigés) vos murmures, c'est contre l'Éternel ».

Mais Dieu fait preuve de patience. De même qu'il avait adouci les eaux amères de Mara (15.22-26), il donne maintenant au peuple de la viande sous forme de caillies, et de la manne. Cette providence divine évidente ne répond pas seulement aux besoins des Israélites, elle doit aussi leur permettre de contempler « la gloire de l'Éternel » (v. 7). « Et vous reconnaîtrez que S je suis l'Éternel, votre Dieu » (v. 12). Le Seigneur avait dit peu avant: « Je le mettrai à l'épreuve et verrai s'il marche, ou non, selon ma loi » (v. 4).

Hélas, la grande majorité des Israélites ont lamentablement échoué à cette épreuve. Ils ont essayé de faire des réserves de manne alors que Dieu leur avait interdit de le faire; ils ont voulu en ramasser le jour du sabbat, alors qu'il n'y en avait pas. Moïse est furieux contre eux (v. 20). L'Éternel lui-même condamne cette désobéissance chronique (v. 28).

Pourquoi des gens qui avaient été les témoins d'une démonstration aussi spectaculaire de la grâce et de la puissance de Dieu ont-ils si facilement succombé aux murmures et aux jérémiades et sont-ils tombés dans une désobéissance aussi apathique? La réponse réside dans le fait que beaucoup d'entre eux estimaient que Dieu était là pour les servir. Il l'avait fait en Égypte, il l'avait encore fait en leur

donnant de l'eau potable. Il devait donc maintenant non seulement combler leurs besoins mais aussi répondre à leurs envies. Autrement, ils menacent de se détourner de lui. Moïse avait insisté auprès de Pharaon pour qu'il laisse aller le peuple afin que celui-ci serve et adore Dieu dans le désert, c'est le peuple qui maintenant croit que Dieu est à son service.

La question fondamentale est: « Qui est vraiment Dieu? » Les croyants de la nouvelle alliance se trouvent devant la même question (1 Corinthiens 10.10).

Exode 18 :

On peut seulement imaginer le genre de discussions que Moïse a eues avec son beau-père Jéthro pendant les décennies qu'ils ont partagées dans le pays de Madian. Il ne fait cependant aucun doute que certains entretiens avaient Dieu pour thème. Appelé à une mission extraordinaire, Moïse a momentanément confié sa femme et ses fils aux soins de son beau-père (Exode 18.2). L'événement décrit dans Exode 4.24-26, où, compte tenu du rôle nouveau que Moïse est appelé à jouer, il doit de toute urgence circoncire ses fils pour se conformer à l'alliance de Dieu avec Abraham et éviter la colère divine, a peut-être précipité cette décision.

Moïse apprend maintenant que Jéthro vient lui rendre visite en lui ramenant sa femme Séphora et leurs fils Guerchôm et Éliézer. Très vite, Moïse reprend les conversations d'autrefois. Cette fois-ci, il peut lui faire un compte-rendu détaillé de tout ce que l'Éternel a fait en délivrant son peuple de l'esclavage en Égypte. Jéthro est certainement heureux (v. 9) d'avoir retrouvé son gendre, mais si on prend sa remarque à la lettre, Jéthro est arrivé à une conclusion définitive: « Je reconnais maintenant que l'Éternel est plus grand que tous les dieux et cela, alors qu'on agissait délibérément contre Israël » (v. 11). Il offre alors un sacrifice au Dieu vivant (v. 12).

Tout cela constitue la toile de fond pour la suite du chapitre. Le lendemain, Jéthro voit Moïse s'efforçant d'arbitrer toutes les querelles de la nation naissante. Avec sagesse et perspicacité, il exhorte Moïse à entreprendre une grande réforme administrative. Il l'encourage à instituer un système judiciaire rigoureux dans lequel la plupart des décisions seront prises au niveau le plus bas possible ; seuls les cas les plus difficiles et les plus importants doivent être soumis à Moïse qui fait fonction de cour suprême. Moïse écoute attentivement son beau-père et suit ses conseils (v. 24). Les avantages sont considérables: moins de frustration pour le peuple et moins d'épuisement pour Moïse. À la fin du chapitre, Jéthro retourne chez lui.

Par certains côtés, ce récit est surprenant. Des structures administratives majeures sont mises en place au sein du peuple de l'alliance, sans un seul mot de Dieu. Pourquoi Dieu permet-il que Jéthro, qui dans le meilleur des cas, se trouve à la

périphérie du peuple élu, tienne un rôle aussi important comme conseiller et confident de Moïse?

Poser la question, c'est déjà y répondre. Dieu peut utiliser la « grâce commune » pour instruire et enrichir son peuple. Dieu manifeste sa bonté et sa providence souveraines autant en mettant en scène Jéthro au moment propice qu'en séparant les eaux de la mer Rouge. N'existe-t-il pas des analogies contemporaines?

Exode 20 :

Autrefois, presque tous les enfants du monde occidental apprenaient par cœur les dix commandements (Exode 20). Le décalogue ancrerait profondément dans le cœur et la conscience les principes du bien et du mal, ces principes mêmes qui ont façonné la civilisation occidentale. Ces commandements n'étaient pas perçus comme dix recommandations, des choses bonnes à savoir pour des gens cultivés. D'ailleurs, beaucoup de ceux qui ne croyaient pas que ces commandements venaient de Dieu lui-même (« Dieu prononça toutes ces paroles », v. 1) les considéraient comme le meilleur résumé de morale privée et publique nécessaire pour le bon fonctionnement de la société.

Leur importance s'estompe rapidement en Occident. Beaucoup de membres d'Église ne sont même plus capables d'en réciter plus de trois ou quatre. Or il est impensable qu'un chrétien mûr et réfléchi ne les apprenne pas par cœur.

Mais c'est le contexte dans lequel ils ont été donnés initialement qui inspire la méditation de ce jour. Dieu a donné les dix commandements aux Israélites par l'entremise de Moïse le troisième mois après leur sortie d'Égypte. Cela appelle quatre observations:

1° Les dix commandements marquent avant tout le point culminant (cf. 19.5) de l'alliance établie par Dieu avec Moïse au Sinaï (Horeb). Sans eux, le reste de l'alliance n'a pas beaucoup de sens ; toutes les autres clauses de l'alliance ne font que les confirmer et les renforcer. Bien que de validité permanente, ce ne sont pas des principes abstraits; ils sont formulés dans les termes concrets de la culture, comme l'interdiction de convoiter le bœuf ou l'âne du prochain.

2° Les dix commandements sont précédés d'un bref rappel que c'est Dieu qui a arraché le peuple à l'esclavage: « Je suis l'Éternel, ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude » (20.2). Les Israélites constituent son peuple

non seulement à cause de la création, non seulement à cause de l'alliance avec Abraham, mais parce que Dieu les a délivrés de l'Égypte.

3° Dieu a donné les dix commandements dans une terrifiante manifestation de puissance. À une époque antérieure à l'holocauste nucléaire, la nature a servi à une démonstration de puissance effrayante. La violence de la tempête, le tremblement de terre, les éclairs, le grondement, la fumée (19.16-19; 20.18) n'ont pas seulement conféré beaucoup de solennité à l'événement, ils ont aussi inspiré la crainte respectueuse au peuple (19.19-20). La crainte du Seigneur n'est pas seulement le commencement de la sagesse (Proverbes 1.7), elle évite aussi au peuple de pécher (v. 20). Dieu veut que les Israélites sachent qu'il les a secourus; il veut aussi leur faire comprendre qu'il n'est pas une divinité qui se laisse domestiquer et qui se contenterait de distribuer avec bonheur des bénédictions tribales. Il n'est pas seulement un Dieu bon, mais également un Dieu terrifiant et redoutable.

4° Comme Dieu est tellement terrifiant, les Israélites ont insisté pour que Moïse se fasse l'intermédiaire entre lui et eux (v. 18-19). Voilà qui annonce un autre médiateur final (Deutéronome 18.15-18).

Exode 22 :

Penchons-nous un peu sur un article de loi du Pentateuque, relatif à la restitution (Exode 22).

Le voleur ne doit pas seulement être condamné à rendre ce qu'il a dérobé; il doit également y ajouter une compensation (21.37 ; 22.3). Celle-ci n'est pas une simple sanction infligée au voleur, mais constitue en quelque sorte une réparation pour les préjudices subis: le sentiment d'avoir été violé et l'inconvénient d'avoir été privé quelque temps de ce qui avait été dérobé. Zachée avait bien compris ce principe; il a démontré l'authenticité de sa repentance en décidant de restituer au quadruple et en donnant généreusement aux pauvres (Luc 19.1-10).

Si le voleur ne pouvait pas restituer ce qu'il avait dérobé, la loi exigeait qu'il soit vendu comme esclave pour réparer son vol (v. 2). Dans cette culture, l'esclavage avait des racines économiques. Il n'existait pas de loi couvrant les faillites, si bien que l'être humain devait se vendre comme esclave pour éponger ses dettes. Mais en Israël, l'esclavage n'était pas à vie; au cours de la septième année de service, les esclaves devaient retrouver la liberté (21.2-4).

Les versets qui suivent précisent la nature des restitutions à faire en fonction des fautes commises; il y avait cependant des exceptions qui assouplissaient suffisamment la loi pour tenir compte des cas difficiles ou délicats (p. ex. v. 13-14).

Dans certains cas de déclarations contradictoires, c'est le juge qui était chargé de découvrir qui disait la vérité. Par exemple, si quelqu'un confie à son voisin son argent ou des biens à garder et qu'ensuite ce voisin déclare qu'un voleur est venu les dérober, le juge devra déterminer si ce voisin dit vrai ou s'il est voleur. Si le voleur est pris, il doit rendre au double. Si le juge est convaincu que le voisin est un menteur, il le condamne à rendre au double (v. 6-8).

Quand le crime est un vol, c'est la restitution qui préserve le mieux la notion de justice. Là où les voleurs sont simplement jetés en prison, les spécialistes ne tardent pas à s'interroger pour savoir si la prison poursuit un but curatif, thérapeutique, éducatif, si elle préserve la société en maintenant le coupable derrière les barreaux, ou si elle est un moyen de vengeance. Une sanction directement proportionnée au crime sauvegarde la primauté de la justice. Il en est de même de la loi du talion, *lex talionis*, « œil pour œil, dent pour dent... » (21.23-25), qui empêchait la vengeance personnelle et permettait aux tribunaux d'infliger une peine correspondante au crime. Ce sentiment de justice qui réclame satisfaction imprègne la manière dont tout l'Ancien Testament traite le péché et la transgression, et prépare le lecteur à bien comprendre la croix comme un sacrifice qui satisfait aux exigences de justice (cf. Romains 3.25-26).

Exode 24 :

Il n'est pas facile de mettre plus particulièrement en lumière certains événements présentés dans ces chapitres de l'Exode. Une chose saute aux yeux : dans sa grâce, Dieu révèle assez de clauses de son alliance pour que le peuple l'approuve (Exode 24). Les chapitres qui suivent précisent davantage ses stipulations, notamment en ce qui concerne les dispositions à prendre pour le tabernacle et le système sacerdotal. C'est à ce moment que commence la longue absence de Moïse, monté sur la montagne, une absence qui va précipiter la rébellion aboutissant au veau d'or (chap. 32), obligeant Moïse à redescendre de la montagne en colère au point de briser les tables des dix commandements. Nous méditerons ces événements le moment venu.

Relevons ici plusieurs éléments de cette ratification d'alliance.

1° Les Israélites connaissaient certainement les alliances de suzeraineté qui n'étaient pas rares dans le monde ancien. Une puissance régionale ou une superpuissance imposait ce genre de traité à des nations moins puissantes. Les deux parties se mettaient d'accord sur un certain nombre d'obligations. La nation vassale acceptait de respecter les lois établies par la nation souveraine, de payer les impôts, de lui rester assujettie ; la nation plus forte promettait protection, défense et loyauté. L'établissement de l'alliance incluait souvent en introduction un rappel historique et se terminait par la menace de malédictions et de jugements pour la partie qui violerait ses engagements.

2° Des parties de l'Exode et du Deutéronome reflètent ces alliances. Certains éléments de ce chapitre sont uniques. Mais ce qui est évident, c'est que le peuple lui-même donnait son accord aux clauses de l'alliance que Moïse venait d'exposer : « Nous exécuterons tout ce que l'Éternel a dit et nous obéirons » (v. 7). À la lumière de cet engagement, les rébellions ultérieures n'étaient pas la manifestation d'un esprit indépendant volage, mais bien une violation de serment, le rejet d'une alliance. Ce n'est rien moins qu'un pied de nez au traité du Roi suprême.

3° Pour encourager la communauté de l'alliance à lui faire plus facilement allégeance, Dieu, dans sa grâce, se révèle non seulement à Moïse, mais également à Aaron et à ses fils, ainsi qu'à 70 anciens. Chaque fois que les auteurs de l'Ancien Testament déclarent que certaines personnes ont vu Dieu (v. 10-11) ou autres expressions semblables, elles sont suivies de certaines précisions. En effet, comme le livre de l'Exode l'affirme plus loin, nul ne peut voir la face de Dieu et vivre (33.20). Dans le cas présent où il est dit que les anciens d'Israël ont vu Dieu, il est ajouté que « sous ses pieds, c'était comme un ouvrage de saphir étincelant » (v. 10). Dieu demeure distant. Il s'agit cependant d'une manifestation glorieuse, accordée par grâce pour affermir l'allégeance du peuple, le rôle spécial de médiateur étant réservé à Moïse qui seul va sur le sommet de la montagne.

4° L'alliance est scellée par l'effusion de sang (v. 4-6).

5° Pendant les quarante jours que Moïse passe sur la montagne, la gloire est restée visible (v. 15-18). Cela annonce d'autres développements dans les chapitres suivants.

Exode 25 :

Exode 25 et Jean 4 sont liés par le canon de la Bible.

Le premier texte commence par les instructions en vue de la construction du tabernacle et de ses équipements (Exode 25 – 30). Le tabernacle est le précurseur du Temple construit à l'époque de Salomon. Dans ces chapitres se retrouvent souvent les formules : « Regarde, puis exécute d'après le modèle qui t'est montré sur la montagne » (Exode 25.40), ou : « Tu dresseras le tabernacle d'après la disposition qui t'a été montrée sur la montagne » (Exode 26.30), et d'autres formules semblables. L'épître aux Hébreux relève ce point. Le tabernacle et le Temple n'avaient pas une forme arbitraire ; ils reflétaient une réalité céleste : « Ceux-ci célèbrent un culte qui est une image et une ombre des réalités célestes, ainsi que Moïse en fut divinement averti, quand il allait construire le tabernacle : Regarde, lui dit (Dieu), tu feras tout d'après le modèle qui t'a été montré sur la montagne » (Hébreux 8.5).

Dans Jean 4, Jésus converse avec une femme samaritaine. Les Samaritains croyaient que le lieu où il fallait adorer Dieu n'était pas à Jérusalem, le siège du Temple, mais les monts Garizim et Ébal, puisque c'étaient les derniers lieux recommandés pour y adorer Dieu avant que le peuple n'entre dans le pays promis (Deutéronome 11.29 ; Josué 8.33). Ils n'acceptaient pas comme « Écriture » les textes relatifs à la monarchie. La femme tenait donc à savoir ce que Jésus pensait : pour adorer Dieu, le lieu convenable se trouvait-il sur ces montagnes, près d'où ils se tenaient, ou à Jérusalem (Jean 4.20)?

Jésus insiste sur un fait nouveau : le temps approche où aucun de ces deux lieux ne conviendra (Jean 4.21). Il ne faut pas interpréter les paroles de Jésus comme une validation du point de vue samaritain, comme si le mont Garizim jouissait du même crédit que Jérusalem. Loin de là ! Dans cette discussion, Jésus prend résolument la défense des Juifs, puisque eux seuls acceptent tout le contenu de l'Ancien Testament, avec l'abandon du tabernacle au profit du Temple de Jérusalem (Jean 4.22). « Mais l'heure vient – et c'est maintenant – où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car ce sont de tels adorateurs que le Père recherche » (Jean 4.23).

Cela signifie : 1° Avec la venue de Christ et l'inauguration de la nouvelle alliance, le culte approprié ne dépendra plus de lieux géographiques particuliers. Implicitement, Jésus annonce l'obsolescence du Temple. L'adoration se fera sur une étendue géographique aussi vaste que l'Esprit, aussi vaste que Dieu qui est esprit (Jean 4.24). 2° Le culte ne sera pas seulement rendu à Dieu « en esprit » mais aussi « en vérité ». Dans le contexte de cet Évangile, cela ne signifie pas que le culte doit être sincère, véridique ; il doit plutôt être en harmonie avec ce qui est suprêmement vrai, avec la manifestation même de la vérité, Jésus-Christ lui-même. Il est « la véritable lumière » (Jean 1.9), le vrai temple (Jean 2.19-22), le vrai pain du ciel (Jean 6.25s.) et bien davantage. Les vrais adorateurs adorent en esprit et en vérité.

Exode 28 :

Les vêtements sacerdotaux que Dieu prescrit (Exode 28) sont curieux et riches en couleur. Certains détails n'avaient peut-être aucune valeur symbolique, mais ils s'inscrivaient dans un tableau d'ensemble : conférer à Aaron et à ses fils « rang et dignité » au moment où ils s'acquitteront de leurs fonctions sacerdotales (v. 2, 40).

On constate cependant un symbolisme évident. Le pectoral du souverain sacrificateur comportait douze pierres précieuses ou semi-précieuses, disposées en quatre rangées de trois « au nom des fils d'Israël [...] gravées comme des cachets, chacune avec le nom de l'une des douze tribus » (v. 21).

Cette pièce du vêtement sacerdotal est aussi appelée « le pectoral du jugement » (v. 29). Il tire probablement ce nom de la présence de l'ourim et du toummim. Il s'agissait peut-être de deux pierres, l'une blanche et l'autre noire. Elles servaient à la prise de décisions, mais on ignore comment. Dans les questions importantes, le

sacrificateur recherchait la présence et la bénédiction divines dans le Temple et se servait de l'ourim et du toummim dont la disposition, sous le contrôle souverain de Dieu, indiquait la direction à suivre. Sur son cœur, le sacrificateur portait donc à la fois les noms des douze tribus d'Israël « comme un souvenir permanent devant l'Éternel » (v. 29), et l'ourim et le toummim « lorsqu'il entrera devant l'Éternel » (v. 30). Il portait donc « en permanence sur son cœur, devant l'Éternel, le moyen de connaître [mon] verdict concernant les problèmes des Israélites » (v. 30 – Semeur).

Sur la partie avant de son turban, Aaron devait fixer une lame d'or, sur laquelle étaient gravés les mots : « Sainteté à l'Éternel » (v. 36). « Elle sera sur le front d'Aaron ; et Aaron portera les fautes relatives aux saintes (offrandes) que les Israélites consacreront ; elle sera en permanence sur son front devant l'Éternel, pour qu'il leur soit favorable » (v. 38). Cela suppose que les « saintes (offrandes) que les Israélites consacreront » seront avant tout différents holocaustes pour le péché, pour expier les fautes. Par le symbolisme même dont ses vêtements étaient chargés, le sacrificateur porte la culpabilité du peuple dans la présence du Dieu saint, seul capable de l'effacer. D'après le texte, si le sacrificateur ne s'acquitte pas de cette mission, l'Éternel ne recevra pas favorablement les sacrifices des Israélites. La structure sacrificateur/sacrifice/Temple forme un système uni complet.

En temps utile, nous aborderons des passages qui annoncent la future obsolescence du système qui, du même coup, sert d'annonce prophétique du sacrificateur, du peuple de l'alliance, de l'autorité en matière de direction, de l'offrande et du temple ultimes. Le « rang et la dignité » du véritable souverain sacrificateur sont sans limites (cf. Apocalypse 1.12-18).

Nouveau Testament

Ep 4 :

La place que l'apôtre consacre à indiquer à ses lecteurs comment vivre est une des caractéristiques remarquables de ses lettres. En fait, la Bible tout entière se soucie de nous enseigner ce qu'il convient de croire (parce que ces choses sont vraies) et elle ne s'intéresse pas moins à nous enseigner la conduite à tenir. Cet équilibre n'est nulle part aussi visible que dans les lettres de Paul.

La raison de cette pédagogie d'ensemble réside dans la nature de Dieu. Le Dieu de la Bible, le Dieu qui est là (comme Francis Schaeffer se plaisait à le répéter), est le Dieu de toutes choses. Il n'est pas seulement le Dieu des pensées, ni celui d'un domaine spirituel ou d'un domaine religieux. Il est Dieu. En tant que Créateur et souverain Roi, son intérêt et son autorité s'étendent à tous les aspects de notre être, de nos croyances, de nos déclarations et de notre conduite. Le maintien d'une tension terrible entre notre système de croyances et notre façon de vivre ne favorise

pas seulement la schizophrénie, il offense gravement Dieu, car il met en évidence une rébellion sélective.

Il s'ensuit que notre enseignement et notre prédication ne doivent pas seulement inclure des vérités à croire, mais également des instructions touchant au comportement. De ce point de vue, ce que Paul dit dans Éphésiens 4.17-32 est d'une valeur exemplaire. Personne ne met en doute le fait que cette épître contient une partie doctrinale riche et abondante. Ici, l'apôtre encourage cependant ses lecteurs à ne « plus marcher comme les païens, qui marchent selon la vanité de leur intelligence » (v. 17). Il lie cette « vanité » d'une part à leur ignorance de Dieu et d'autre part à leur conduite dévoyée. « Mais vous, ce n'est pas ainsi que vous avez appris à connaître le Christ » (v. 20). Vous avez été créés « selon Dieu dans une justice et une sainteté que produit la vérité » (v. 24). Cela leur impose de se dépouiller du vieil homme, les pousse à « être renouvelés par l'Esprit dans [leur] intelligence et à revêtir la nature nouvelle » (v. 22-24).

Tout cela pourrait rester une pure vue de l'esprit. Mais Paul ne veut pas de cette échappatoire. C'est pourquoi le reste du chapitre est clair et pratique. La conduite que Paul attend de ses lecteurs inclut une parole véridique (« car nous sommes membres les uns des autres », v. 25), un engagement à ne pas laisser s'achever la journée en étant en colère, pour ne pas donner accès au diable (v. 26-27). Les voleurs convertis ne doivent plus dérober, mais travailler, faire des choses utiles et apprendre à être généreux avec ce qu'ils gagnent (v. 28). Nous ne devons pas seulement bannir de nos paroles ce qui est blasphématoire, grossier ou malsain, mais aussi apprendre à dire ce qui sert « à l'édification nécessaire et communique une grâce à ceux qui l'entendent » (v. 29). Dans un sens large : « Que toute amertume, animosité, colère, clameur, calomnie, ainsi que toute méchanceté soient ôtées du milieu de vous. Soyez bons les uns envers les autres, compatissants, faites-vous grâce réciproquement, comme Dieu vous a fait grâce en Christ » (v. 31-32).

Ep 6 :

Juste avant de clore sa lettre aux Éphésiens, Paul les invite à prier pour lui (Éphésiens 6.19-20) : « [Priez] aussi pour moi : que la parole, quand j'ouvre la bouche, me soit donnée pour faire connaître avec hardiesse le mystère de l'Évangile, pour lequel je suis ambassadeur dans les chaînes ; et que j'en parle hardiment comme je dois en parler ».

1) Ailleurs, quand l'apôtre donne des exemples de prières à ses lecteurs, le thème de la mission ressort moins que dans ce passage (cf. 3.14-21 ; Philippiens 1.9-11). Certes, il leur demande de prier pour lui (1 Thessaloniens 5.25), mais ici, il précise l'objet de sa requête (comparer avec Colossiens 4.3-4 ; 2 Thessaloniens 3.1). Il veut être en mesure de faire connaître avec hardiesse le « mystère » de l'Évangile.

2) Quel encouragement pour nous de savoir que Paul ressentait le besoin des prières des chrétiens ! Nous mettons parfois l'apôtre sur un tel piédestal que nous

perdons de vue qu'il était un homme mortel en proie aux mêmes tentations que nous. Il savait fort bien combien il était facile de déformer l'Évangile, de l'édulcorer un peu, de passer sous silence les aspects que nous estimons malséants ou provocants pour nos auditeurs. Il savait donc que pour prêcher l'Évangile fidèlement, il devait le faire « avec hardiesse ». Cela ne signifiait pas dire ses quatre vérités à l'auditoire. Paul voulait présenter sans compromis la Bonne Nouvelle qu'il était venu leur annoncer et sans craindre ce que ses auditeurs pourraient penser ou dire de lui, ou même ce qu'ils pourraient lui faire.

Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour savoir à quel point les prédicateurs d'aujourd'hui dans le monde occidental ont besoin de ce genre de prière à cet égard. Supposons que vous deviez prêcher l'Évangile à des étudiants d'université dans un milieu païen, ou à de brillants jeunes hommes d'affaires à New York ou à Paris. Si vous deviez exposer le thème de l'homosexualité que Paul aborde dans Romains 1 ou celui de l'élection dans Romains 9, comment vous y prendriez-vous ? Comment parleriez-vous de l'enfer dont Jésus parle dans plusieurs passages et qu'il décrit par des images des plus terrifiantes ? Ne seriez-vous pas tentés d'hésiter au moment d'aborder le caractère absolument exclusif de l'Évangile, ou les questions d'argent devant un auditoire composé de gens riches ?

3) Ne minimisons pas le fait que Paul a réclamé le secours des prières d'autrui. Certains leaders chrétiens pensent qu'ils ne doivent jamais admettre une faiblesse, une crainte ou un besoin. Ils se conduisent comme s'ils étaient au-dessus du lot. Ce n'était pas le cas de Paul. Il ne sollicite pas les prières des autres par pure forme : il réclame leurs prières pour pouvoir annoncer l'Évangile sans crainte parce qu'il l'a annoncé déjà depuis longtemps et qu'il se connaît assez pour savoir combien la tentation est forte de prêcher de manière à gagner la faveur du public. En demandant aux chrétiens de prier pour lui, Paul reconnaît ses craintes et s'assure du remède divin.